



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

# **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public  
dans le cadre de la procédure d'enregistrement  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

## **SABLIMARIS ZI du Rohu 56600 LANESTER**

Une consultation du public sera ouverte du **mercredi 27 mai 2026 à 9h00 au vendredi 26 juin 2026 à 17h00** (soit 4 semaines) **en mairie de LANESTER**, concernant le projet présenté le 18 décembre 2025 et complété le 12 mars 2026, par la société SABLIMARIS, dont le siège social est situé 3 rue du Charron 44800 SAINT HERBLAIN, en vue d'exploiter une station de réception et de transit de sables marins dans la commune de LANESTER.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel du 26 novembre 2012 modifié ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Participation-du-public>

et en mairie de LANESTER, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au 26 juin 2026 à 17h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de LANESTER ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
  - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SEBR/GPE – 1 allée du général Le Troadec – BP 520 – 56019 Vannes cedex ;
  - par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr)